

Objectif de gestion du fonds

Constituer, au minimum à hauteur de 50% et jusqu'à 100% de son actif, un portefeuille de sociétés ayant pour objet principal l'acquisition et la cession de containers, et leur location principalement par le biais de contrats de location et sous-location long terme consentis à des compagnies maritimes.

Echelle de risque *



Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital, risque de gestion discrétionnaire, risque lié à la sous-performance du Fonds, risque lié à la difficulté de valoriser certains actifs, risque lié à l'investissement dans le secteur des biens physiques, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de change (l'ensemble des risques est disponible dans le Règlement)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FCPR

Société de gestion : Extendam

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Durée de vie : 10 ans,
soit jusqu'au 17/01/2023 au plus tard

Code ISIN : FR0011361906

Date de création : 18/01/2013

Fréquence de valorisation : Semestrielle
(juin et décembre de chaque année)

Frais de gestion max du fonds : 3,20 % TTC

Fiscalité : Exonération sur les plus-values à l'échéance
(hors prélèvements sociaux)

Gestionnaire financier du fonds



Valeur liquidative au 30/06/18	10,58 €
Variation / VL précédente (1)	2,5 %
Valeur d'origine	10,00 €
Variation depuis origine (1)	5,8 %
Encours du fonds	7,1 M€

(1) y compris remboursements

Commentaire du gérant

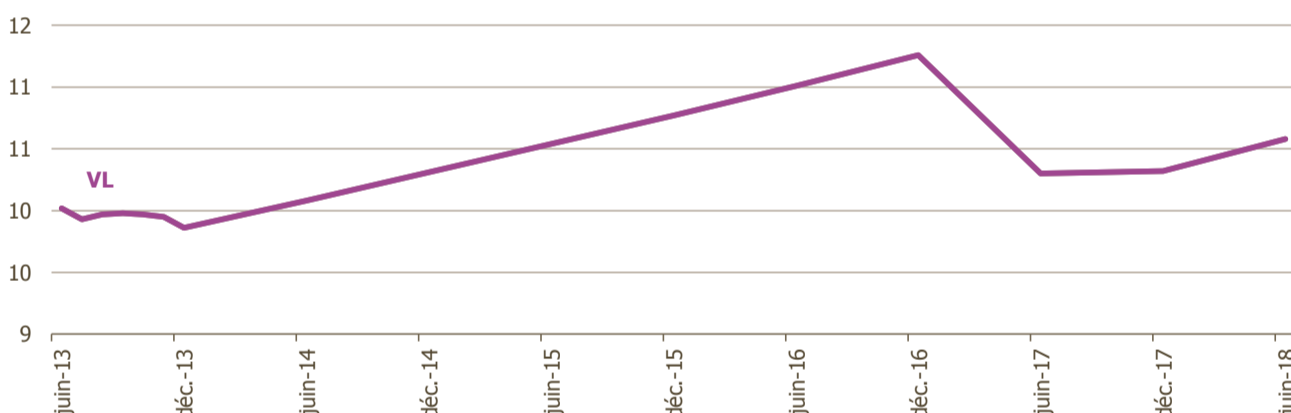
BILAN DU 1ER SEMESTRE 2018 :

- Le rendement brut annuel du capital investi pour les PME est de 8,36 % en moyenne au cours des 12 derniers mois.
- A fin juin 2018, 403 des 416 conteneurs loués à Hanjin ont été récupérés.
- Un rééchelonnement des loyers a été mis en place avec le transporteur Zim. Le montant ainsi rééchelonné s'élève à 76 500 \$, le transporteur a commencé les remboursements et a versé 10 600 \$.
- Les échéances d'emprunt sont réglées conformément aux prévisions.

Valorisations et remboursements

(source société de gestion)

Valeur liquidative depuis l'origine (hors réduction d'impôts)



Remboursements partiels effectués

Date	Montants
------	----------

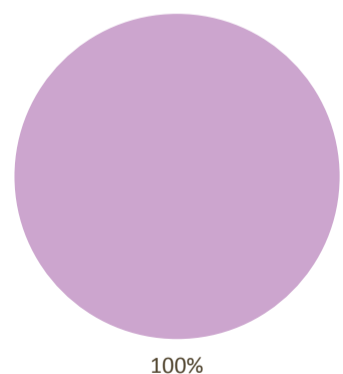
Aucun remboursement partiel effectué à ce jour

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)

Répartition par type d'investissement



Containers maritimes

UFF ACTIFS NON COTÉS N°2 est propriétaire, via 10 PME, d'un portefeuille de 4 835 conteneurs. L'ensemble de ces conteneurs est loué à 20 compagnies maritimes différentes via des contrats locatifs dont la durée est longue pour la majorité.

Nombre de sociétés dans le portefeuille 10

Principales lignes

LAUDES MARITIME	11,4%
KESTELOOT CONTAINER	11,4%
PHB DEVELOPPEMENT	11,4%
DSF BUSINESS	11,4%
FK INVESTISSEMENTS	11,1%
PB INVESTISSEMENTS	11,2%
GDS CONTAINER	6,0%
KF INTERNATIONAL BOXES	6,0%
CONTAINER DEVELOPPEMENT	11,4%
CHF MARITIME	8,7%

* Le fonds commun de placement à risque a pour objectif de financer en fonds propres les sociétés non cotées en bourse. L'investissement dans le fonds comporte des risques notamment de perte en capital et d'illiquidité ainsi que d'un blocage de l'épargne sur l'ensemble de la durée de vie du fonds.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait au fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.